

PRÉFET DE LA
SEINE-MARITIME

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA SEINE-MARITIME

Manuel d'utilisation de la carte environnementale agricole 2014

Carte environnementale agricole

Rédacteur Hamidou DIOP

Mission Connaissance des Territoires

Sommaire

1 Préambule

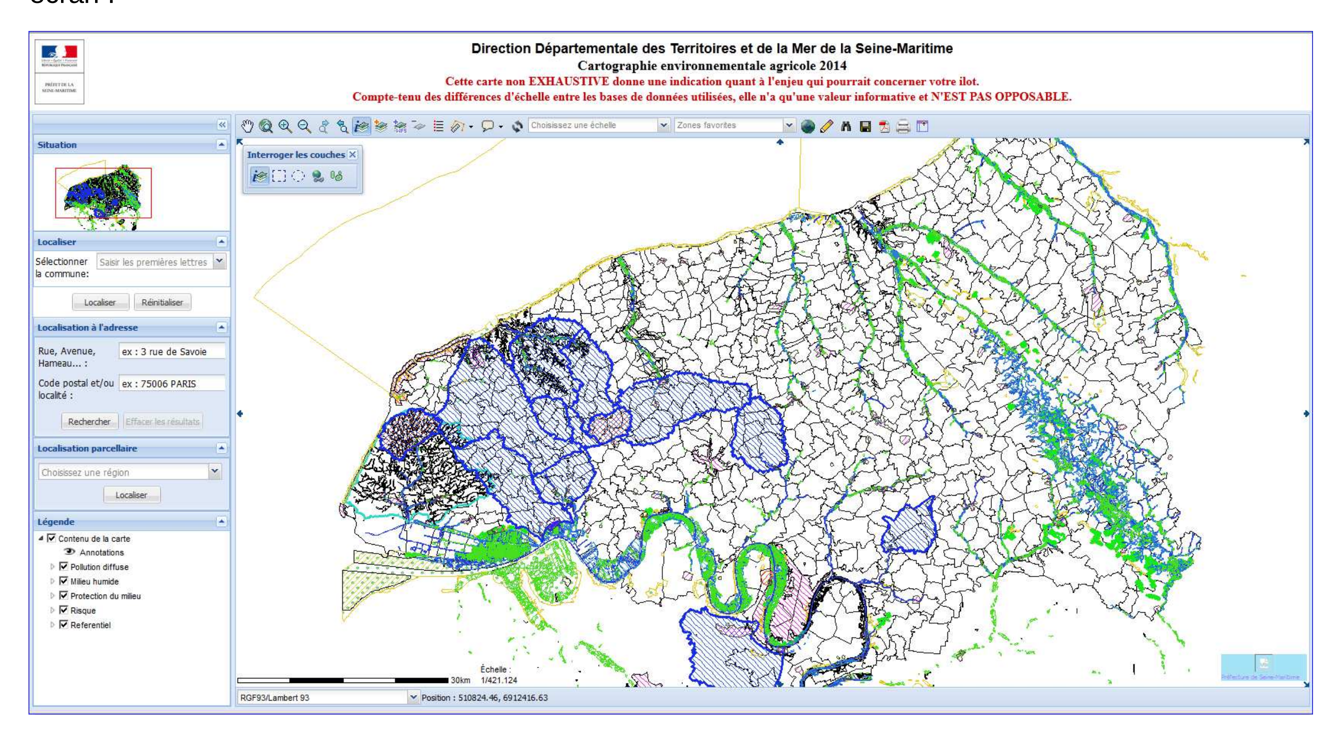
La carte environnementale proposée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime à la profession agricole est un outil d'aide, permettant aux agriculteurs de connaître les différents enjeux environnementaux et réglementaires en vigueur applicables à leurs parcelles.

L'outil, accessible par Internet sur le site de la DDTM est une cartographie interactive qui rassemble l'ensemble des couches réglementaires croisées avec le Registre Parcellaire Graphique (RPG2014).

Cette carte a été actualisée en 2014, et de nouveaux enjeux environnementaux agricoles ont été ajoutés pour enrichir nos connaissances sur nos territoires. Les différentes contraintes réglementaires en vigueur concernent les zonages suivants :

- Le décret érosion
- Natura 2000
  - ZPS
  - ZSC
- Les cours d'eau
- Les zones humides
- La réserve naturelle de la Seine
- Les Bassins d'Alimentations des captages dits BAC Grenelle
- Les périmètres de protection de protection rapprochés des captages (aep)
- Les Périmètres de Protection contre les Risques d'Inondation (PPRI)
- La directive nitrate :
  - Sur la zone vulnérable (sur tout le département)
  - Sur les Zones d'Action Renforcée
- Les sites classés
- Les Petites régions agricoles
- Les prairies nitrates en zone humide
- Les prairies sensibles au titre de la PAC

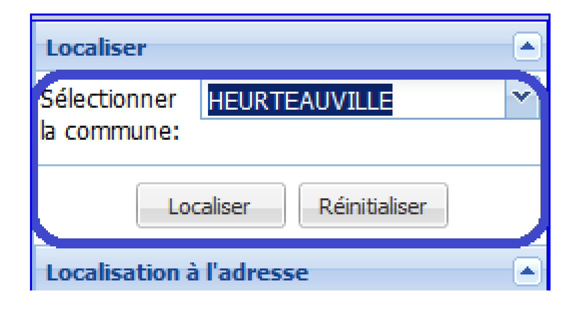
Après avoir cliqué sur ce lien Carte environnementale agricole, la carte suivante s’affiche à votre écran :



On peut se localiser sur notre îlot selon différentes méthodes :

1.1 Localisation à la commune :

A gauche de l’écran vous avez vous avez la légende de la carte mais aussi un outil de localisation à la commune voir sur la figure suivante :



- ***Dans le menu Commune Sélectionner la commune désirée***
- ***Cliquer sur Localiser***

Après avoir cliqué sur Localiser, la carte va se centrer sur la commune sélectionnée.

1.2 Localisation par un Zoom

Vous pouvez zoomer sur la carte en cliquant sur cet Outil : 

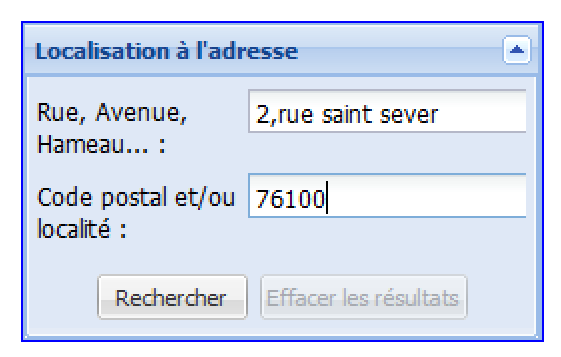
Pour se faire, après avoir cliqué sur cet outil, vous pouvez cliquer sur la carte ou en maintenant sur

le bouton gauche de la souris, vous tracez un rectangle qui englobe la zone désirée vous relâchez la souris une fois la zone désirée est tracée. Celle-ci est centrée sur la carte avec une échelle plus grande que celle d’avant, vous pouvez répéter cette action autant de fois que vous le souhaiter jusqu'à avoir l''échelle voulue.

Vous pouvez dé-zoomer avec cet outil :  aussi en utilisant le même mode opératoire.

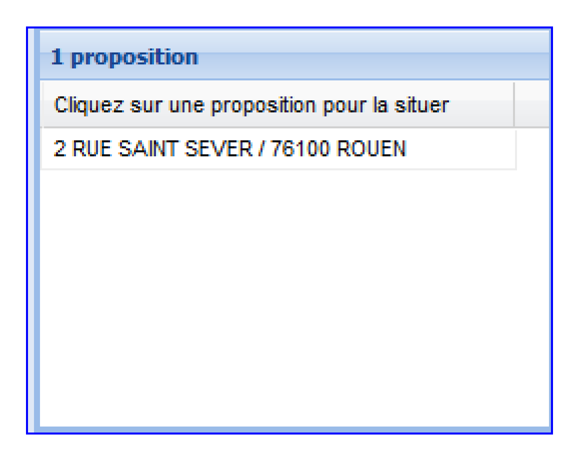
1.3 Localisation à l'adresse

Pour se localiser par exemple à l'adresse de la cité adminitrative qui se trouve au 2 , rue Saint sever 76000 vous pouvez saisir comme indiquée sur cette figure :



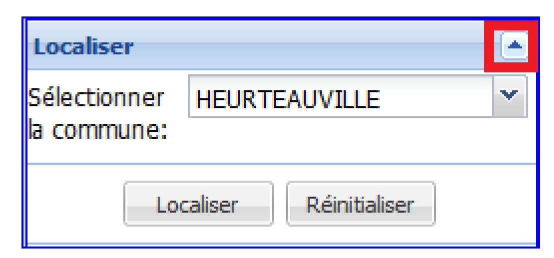
Puis cliquer sur rechercher

Après quelques minutes d'attendes il vous propose une liste d'adresse trouvée ici : une seule adresse



Selectionner l'adresse et le résutat s'affiche sur la carte.

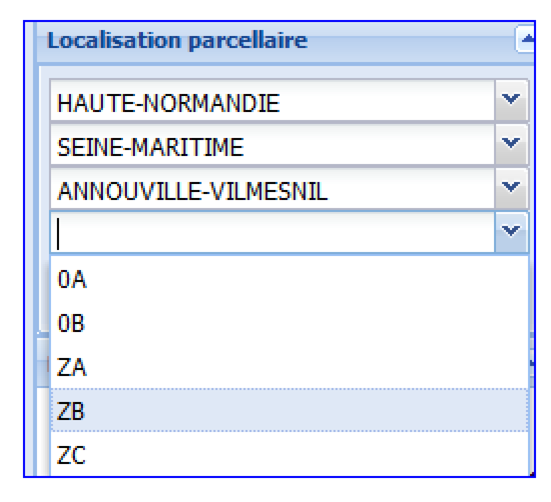
Vous pouvez à chaque fois fermer la zone de recherche que vous ne souhaitez pas utiliser en cliquant sur le bouton triangle en face :



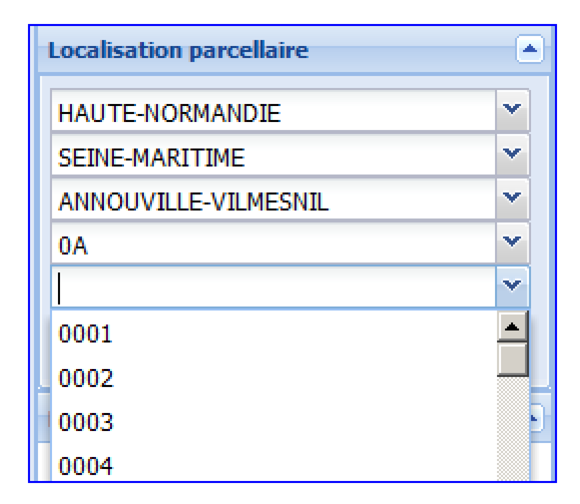
1.4 *Localisation de l'îlot à la parcelle*

Il est vrai que pour se localiser selon le numéro de parcelle et de la section cadastrale il faut passer par plusieurs filtre :

- Sélectionner la région
- Sélectionner le département
- Sélectionner la commune
- Puis la section cadstrale
- Enfin le numéro de la parcelle



puis si on sélectionner la séction 0A vous avez la liste des parcelles comme indiquée ci-dessous :



Il suffit maintenant de sélectionner le numéro de la parcelle et de cliquer sur Localiser pour voir la carte se centrer sur la parcelle.



1.5 *Interroger un îlot :*

- Avec l'info bulle

Cliquer cet outil : 

Faites passer la souris au dessus d'un îlot en y restant quelques seconde et les informations concernant cet îlot s'affichent comme l'indique la figure suivante :

Registre Parcelaire Graphique 2014 : 762020016

- Périmètre de protection contre les risques inondations : -
- Site classé : -
- Cours d'eau : hydro
- Réserve naturelle de l'estuaire : FR3600137
- Périmètre de protection des captages : -
- Decret érosion : -
- Natura 2000 : FR2300121
- Zone d'action renforcée : PAR
- Zone humide : zh
- Zone vulnérable nitrate : nitrate
- Prairie nitrate : prairie_nitrate
- Prairie sensible : prairie_sensible
- Petite région agricole : PRA_ZONE_B_PA_NITRATE
- BAC Grenelle : -

Cette fiche vous donne des informations sur les différentes contraintes qui s'appliquent ou non à l'îlot. Pour palier à la disparition de l'affichage vous pouvez utiliser la fiche que nous allons décrire ci-après. On voit ici que cet ilot n'est pas concerné par les enjeux : Site classé,Cours d'eau,Périmètres de protection des captages le Décret érosion et les BAC Grenelle.

- Afficher une fiche

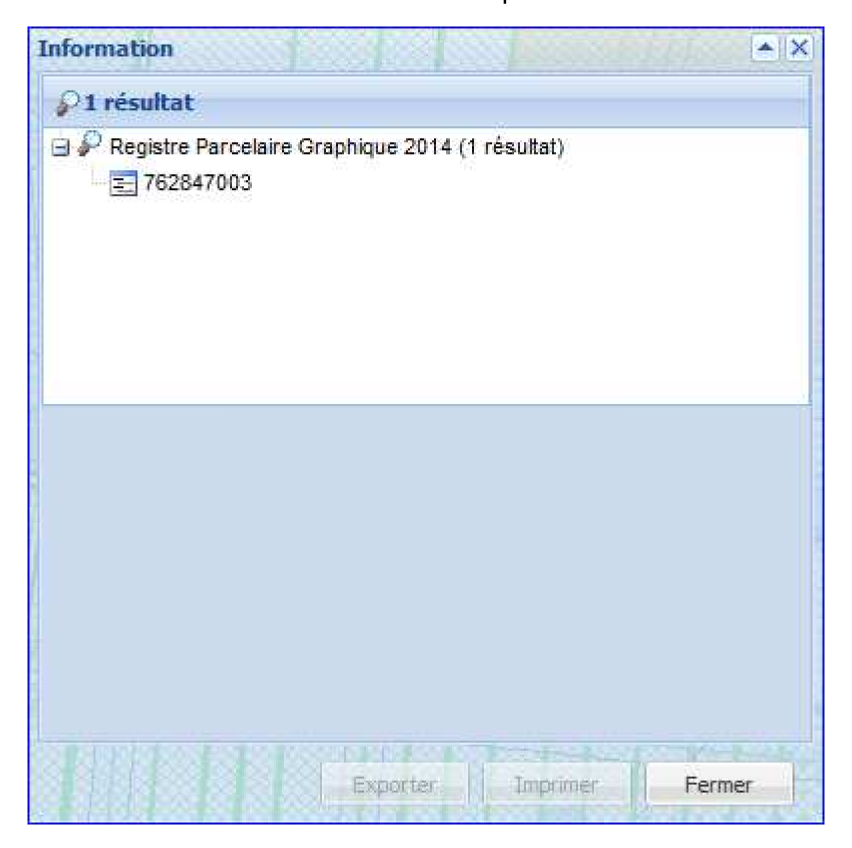
Pour afficher la fiche d'un îlot cliquer sur cet  la figure suivante s'affiche sur votre carte :



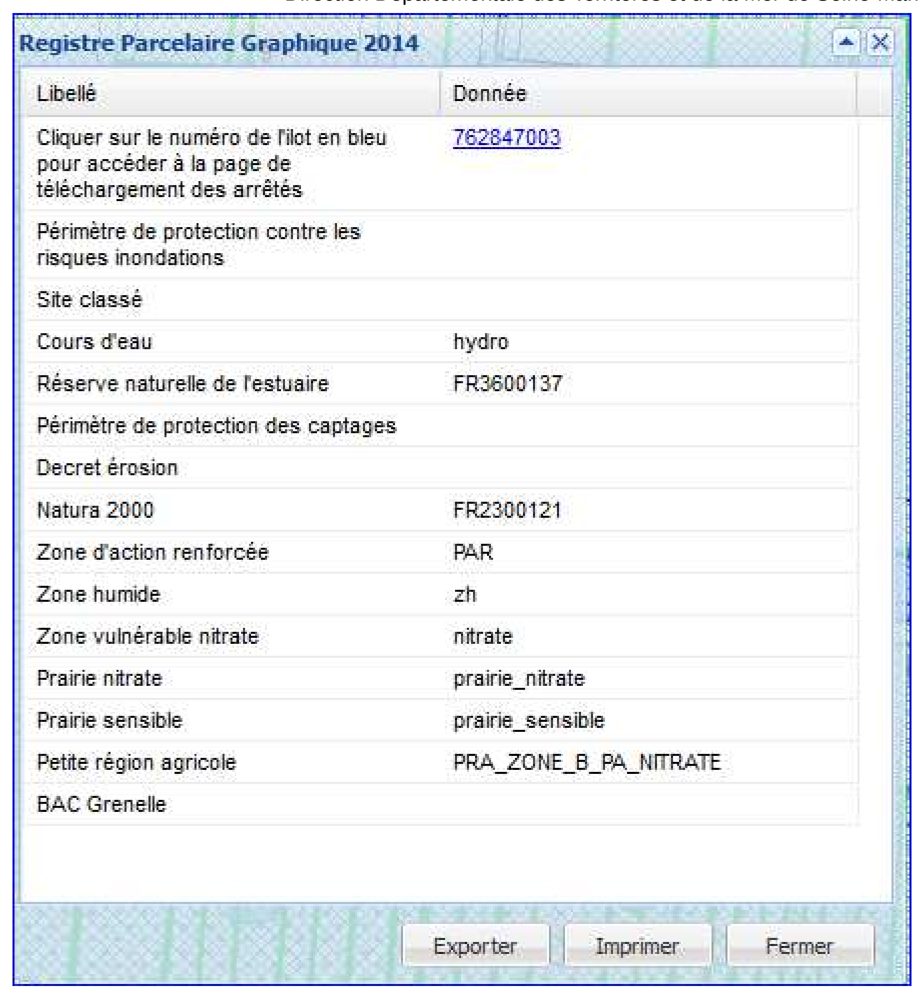
L'icône avec le i est actif en cliquant sur un îlot cette fiche s'affiche :

Cliquer sur le signe + à côté le nom de la couche RPG2014. L'îlot sur lequel vous avez pointé.

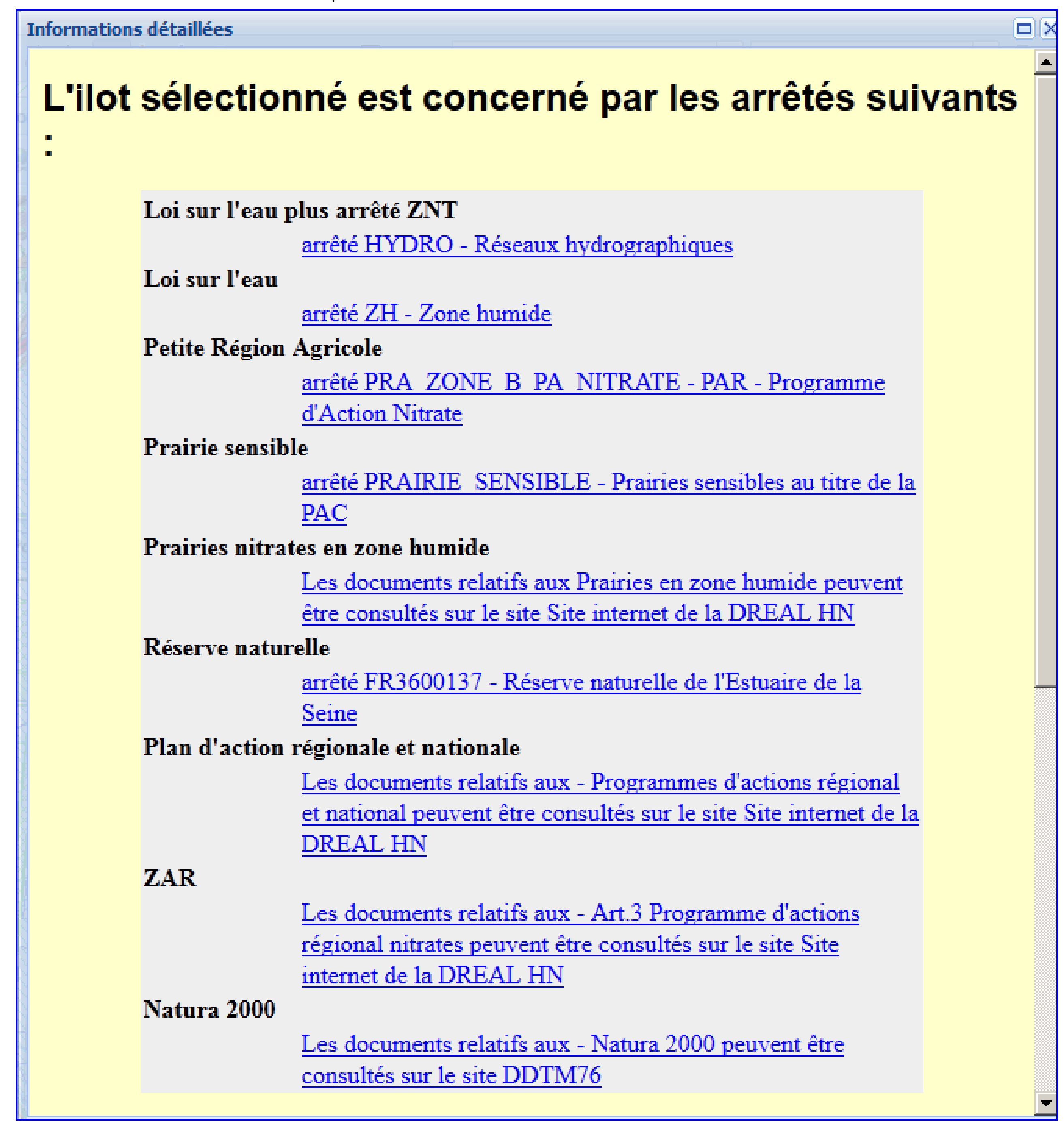
Pour voir le numéro de l'îlot affiché cliqué sur le bouton + devant le nom de la couche



En cliquant sur le petit tableau devant le numéro de l'îlot la figure



Toutes les informations que nous avons vues avec l'info bulle s'affiche ici. Pour pouvoir télécharger les arrêtés préfectoraux ou les programmes d'actions à mener clique sur le numéro de l'îlot en bleu pour afficher la page de téléchargement comme indique la figure suivante :



Cliquer maintenant sur un lien pour pouvoir visualiser l’arrêté quand il existe.

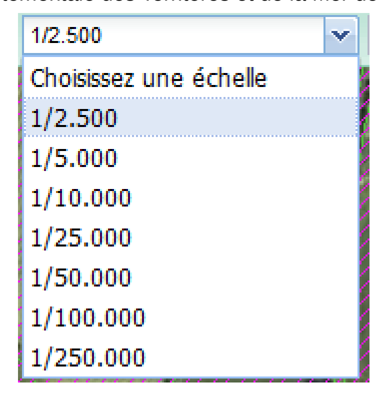
1.6 Se déplacer sans changer d’échelle

Pour ce déplacer dans la carte sans changer d’échelle vous pouvez utiliser cet outil :

Vous cliquer dessus en maintenant un le clic gauche sur la souris vous glissez sur la carte jusqu’à l’endroit désiré.

1.7 Changer d’échelle

Vous pouvez changer d’échelle sans changer de position sur la carte pour se faire cliquer sur :



Et choisissez votre échelle la carte s’affiche à l’échelle désirée.

1.8 Créer des Favoris

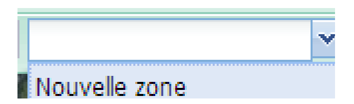
Vous pouvez visualiser tous vos îlots et mettre des favoris par îlot ou par un ensemble d'îlots contigus ou pour chaque îlot, pour y accéder plus tard plus facilement.

Pour se faire Rechercher vos îlots grâce aux différentes méthodes décrites plus haut(Recherche à la commune, utilisation de l'outil déplacer....) et fixez votre échelle.

Cliquer sur cet outil



Puis cliquer sur Nouvelle zone : la figure suivante s'affiche:



Saisissez par exemple "***Mes îlots dans la commune tartampion***". Cette vue est sauvée et vous pouvez y accéder à tout moment en cliquant sur le nom de cette liste.